

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26C042

**Commission d'examen des candidatures
(Études en France)
Année 2026-2027**

Diplôme : Politiques Européennes, voisinage de l'Europe (Altereurope)

Mention : Sciences Politiques

Année d'études : Master 1 & 2

Nous vous conseillons d'avoir au minimum 1 Président et 2 membres différents

Président de la commission	BONNARD Pascal	Maître de conférences
Membres de la commission	ROBERT Cécile	Professeur des universités
	Antoinette BAUJARD	Professeur des universités
	BEAL Vincent	Maitre de conférences-HDR

Fait à Saint-Etienne, le 09/12/2025

Le Directeur du Département d'Etudes
Politiques et Territoriales

Vincent BEAL

Le Président de l'Université
Jean Monnet,

Florent PIGEON